

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **38 (1893)**

Heft 8

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXVIII^e Année.

N^o 8.

Août 1893.

Observations critiques sur l'organisation de l'infanterie suisse.

(Suite.)

VI. Proposition pour l'effectif du bataillon.

Reste à répondre à cette question :

Qu'y a-t-il à changer à la composition du bataillon de 1874? doit-il être renforcé et de combien?

Une grande faute dans l'organisation du bataillon est qu'il a beaucoup trop d'accessoires, lesquels, rigoureusement, ne doivent pas être comptés comme faisant partie de la troupe combattante.

Une *unité tactique* devrait avant tout n'être qu'un *corps de combat* libre d'accessoires, lesquels ont sans doute le bon but de lui procurer une certaine indépendance du gros de la troupe, mais qui manquent généralement ce but; ils dispersent des forces qui, réunies, pourraient être mieux employées.

Ainsi, le bataillon de 1874 a dans chaque compagnie quatre « pionniers d'infanterie », donc en tout avec le sous-officier de l'état-major du bataillon, 17 hommes. Il a de plus, à part les infirmiers, dont 4 se trouvent aux compagnies et 2 à l'état-major, un détachement de brancardiers de 13 hommes attaché au dit état-major. Il a en outre 2 médecins montés, luxe qu'aucune armée au monde ne se permet. Un de ces médecins serait plus utile auprès des ambulances de la division, outre qu'il laisserait son cheval à un officier combattant.

De cela résulte que le bataillon, sur 774 têtes, ne compte que 672 fusils. On ne peut compter les fusils des pionniers; ceux-ci sont le plus souvent enlevés au bataillon pour travailler par division, brigade ou régiment.

Le bataillon suisse apporte ainsi au combat 102 fusils de moins qu'il ne compte de têtes, au lieu que le bataillon allemand a pour 1056 têtes 976 fusils et le bataillon français 1004 fusils pour 1063 têtes. Dans ce dernier, jusqu'aux trompettes portent le fusil.